L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 8 JUILLET 1880.

Suite de la première page.

Je crois, messieurs, que je vous devais ces impressions, je crois que je vous devais cette clarté ; je vous les ai apportées sincèrement et librement, avec mon caractère personnel, avec mon caractère de mandataire du peuple, et c'est par là que je termine.

Oui, je représente ici, et depuis tantôt douze ans, le quartier de Paris, où la démocratie la plus vaillante et la plus ardente tient à la fois ses ateliers et ses usines, les uns pour travailler, les autres pour penser. Elle a été très souvent—elle l'a été encore aujourd'hui et elle le sera demain—calomniée, mal comprise, mal jugée.

Ce n'est pas à moi, qui suis son fidèle représentant et son plus vieux lutteur, qu'il faut apprendre si ses faiblesses, si ses défaillances, si ses entraînements. Mais il y a une chose à laquelle je tiens, c'est à la liberté de mon jugement. Ils savent là-haut que je ne les ai jamais ni flatés ni trompés.

Hier, ils ont fait une faute. Mais, messieurs, est-ce que vous voudriez mettre en balance cette faute avec l'intérêt dont tout à l'heure j'essayais de vous faire apprécier la force : la question de l'amnistie ? Et ne voyez-vous pas que dans cette population de Belleville où l'on a répandu tous les ferments et toutes les excitations, il y a des hommes—je les connais—qui se disent partisans de l'amnistie et qui veulent l'empêcher ? (Très bien ! très bien ! Vifs applaudissements).

Eh bien ! je veux le dis, l'élection de Trinquet, c'est la dernière manœuvre d'un parti dans la main duquel on va briser l'arme nécessaire et unique ! l'élection de Trinquet, qui heureusement a été gracié, de Trinquet qui a payé pour beaucoup d'autres, de Trinquet qu'on appelait tout à l'heure le galérien, je peux bien le dire avec le sentiment de ce que vant ici un pareil témoignage, —de Trinquet qu'on eût pu, qu'on eût dû faire revenir plus tôt, car il était de ces galériens qui sont alliés au bagne, non pas pour les crimes qu'ils avaient commis, mais pour la solidarité qu'ils avaient acceptée et que d'autres plus heureux plus habiles, avaient déclinée par la fuite. (Applaudissements.)

Dans un quartier de Paris où ses amis se trouvent encore, où sa femme, son fils, tendent tous les jours les mains vers leur époux, vers leur père, est-ce qu'il était possible, est-ce qu'on pouvait humainement croire que les compagnons, que les voisins, que les amis ne prêteraient pas les mains à ceux qui venaient leur dire que le vrai moyen de faire revenir Trinquet, c'était de le nommer conseiller municipal ? Est-ce que vous pouvies empêcher que cette propagande réussît ? Est-ce que vous ne sentez pas que vous devez couper court à de pareilles suggestions et à de semblables entraînements ! (Très bien ! très bien !)

Non, messieurs, lorsqu'on voudra examiner cette minuscule question de l'élection du Père-Lachaise, je ne pense pas que ni ici, ni ailleurs, on puisse en faire un argument sérieux contre la mesure d'Etat, la loi politique qu'on vous propose.

On a dit, et on a dit avec raison—cela saute aux yeux—que le 14 juillet étant une fête nationale, un rendez-vous où pour la première fois, l'armée, organe légitime de la nation, se trouvera face à face avec le pouvoir, où elle reprendra ces drapeaux hélas ! si odieusement abandonnés.... (Bravos et applaudissements prolongés !).... oh ! oui, il faut que ce jour là, devant la patrie (Nouveaux applaudissements), il faut qu'à la face du pouvoir, en face de la nation représentée par ses mandataires fidèles, en face de cette armée, "suprême pouvoir et suprême pensée", comme disait un grand poète qui lui aussi, dans une autre enceinte, devançant tout le monde, avait plaidé la cause des vaincus (Applaudissements), il faut que vous fermiez le livre de ces dix années, que vous mettiez la pierre tumulaire de l'oubli sur les crimes et sur les vestiges de la Commune, et que vous disiez à tous, à ceux et dont on déplore l'absence, et à ceux-là dont on regrette quelquefois les contradictions et les désaccords, qu'il n'y a qu'une France et qu'une République. (Acclamations et applaudissements prolongés.)—Un grand nombre de membres se lèvent de leur place et se pressent autour de l'orateur pour le féliciter lorsqu'il descend de la tribune.

Après l'ovation décernée au grand orateur, nul—sauf M. Laroche-Joubert—ne s'est senti de taille à aborder la tribune.

Le clôture a été votée, et M. de Freycinet ayant annoncé qu'il ajoutait aux cas d'amnistie déjà spécifiés, les délits électoraux (affaire du duc de Padone), la proposition a été adoptée par 333 voix contre 140.

Concerts au Fort Espagnol.—Les nombreux promeneurs qui ont une prédilection marquée pour le ravissant jardin du Fort Espagnol for et en vogue parce que c'est un endroit paisible et fréquenté par le meilleur élément de notre population, seront heureux d'apprendre que les entrepreneurs directeurs du chemin de fer qui exploitent le jardin ont conçu l'excellente idée de livrer à la publicité des journaux le programme du concert de chaque soir. Le premier programme que nous insérons aujourd'hui dans nos colonnes, renferme une série de morceaux classiques dont l'exécution par un orchestre d'un mérite supérieur, ne sera pas écoutée avec indifférence par les appréciateurs de musique savante. A l'attrait du concert de mercredi prochain, s'ajoutera celui d'un feu d'artifice. Comme on le voit, tout est mis en œuvre pour divertir le plus agréablement possible le public qui va respirer la brise sur les bords du lac en cet endroit populaire.

En raison du manque d'eau au Fort Espagnol, le steamer **Sumbeam** a été forcé de changer son lieu de départ et il partira pour ballement de l'extrémité du Nouveau Lac. Voyez le tableau aux annonces.

Ayant fait des arrangements pour les quais à Madeville, Lewisburg, Madisonville et à la briqueterie de Jones, il est prêt à recevoir du f et journellement, rue Julie 375, près le pont du Magnolia, au Nouveau Bassin, pour tous les dits points.

Correspondance avec deux lignes de voitures à Madisville et à la briqueterie de Jones pour Covington et les eaux d'Abita.

A la Campagne.—Les gens bien avisés pensent toujours au lendemain et c'est ce qui fait leur bonheur, car ils ne sont jamais pris au dépourvu. Il y a aussi des personnes qui ne se mettent jamais en voyage sans préparer leur valise une semaine à l'avance, c'est là de la prudence louable sous tous les rapports. Nous ne dirons autant des personnes qui se pourvoient à l'avance, de tous les articles de première nécessité, qui se paient sous très chers à la campagne, en premier rang de ces articles vient la chaussure que l'on paie un haut prix au dehors de la ville, tandis qu'on peut faire, avec peu d'argent beaucoup d'emplettes avantageuses en allant avant de partir, faire son bill de chaussures à l'ETOILE ROUGE.

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre

Tranquillité complète : Pas de guerre, cet été, parmi les chemins de fer au sujet des prix.

Ce sera une triste nouvelle pour ceux qui attendent encore et rêvent aux belles parties de pêche dans les rivières glacées du lointain Nord Minéquan, ou qui aspirent à quelques jours de plaisir sur le tranquille Lac Pewauke, ou bien aux douceurs de la sieste sur les rives du Lac Geneva (Wis.), ou qui voudraient goûter des eaux sulfureuses de Greenbrie (White, ou encore se promener poétiquement au clair de lune à l'est des vieilles montagnes de la Virginie. Néanmoins, si vous avez des larmes à verser, ce n'est que le moment, car A. D. Sheldon est prêt, au No 22 rue du Camp, à réduire les prix à quarante pour cent au-dessous de ceux de l'année dernière, non crème procédé de guerre, mais avec les dispositions bienveillantes d'un bon quaker.

Tout le monde s'est dit : Donnez-nous des billets. La direction de la Grande Route de Jackson répond : Venez et vous les aurez.

Exemple :—Bill et pour aller à Chicago et par retour, bon jusqu'au 31 octobre 1880, $22 50 seulement.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, cabinets à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et entre fenêtre, side board. Allez au Palais des Meubles de Hubbard, rue Sud-Rampart 122.

Prenez le Sumbeam au Nouveau Lac pour Madeville, Lewisburg, Madisonville et la briqueterie de Jones. C'est le bateau le plus rapide et le plus confortable du Lac.

—Dumas était d'une force musculaire prodigieuse ; il en tirait même vanité. Candidat à la députation dans l'Yonne, on organise une réunion publique. Il arrive une heure en retard. Un électeur grommelle sur son passage :

—C'est indécent de faire ainsi poser le monde.

—Tenez, fit Dumas, en lui allongeant une maîtresse gifle, nous n'aurez rien perdu pour attendre !

Du reste, il annonçait dès sa naissance ce qu'il serait un jour au point de vue du coup de poing. Voici dans quels termes son père faisait part de sa venue au monde au général Brune :

Ma femme vient d'accoucher d'un garçon qui mesure dix huit pouces et pèse dix livres et demie. S'il continue, à vingt-cinq ans, ce gaillard-là ne sera pas un Hercule.

—Conseil aux prodigues :

—Si vous jetez l'argent par les fenêtres, je vous donnerai l'adresse de la pieuse.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet.—Temps partiellement couvert, pluie, vents variables du sud-est au sud ouest, température stationnaire on plus haute, baromètre stationnaire.

Température du 7 juillet 1880.
Thermomètre de C. DUBAIL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
Heure du matin	78	26
Midi	82	28
3 P. M.	85	30
6 P. M.	78	26

Bulletin météorologique.
Mercredi, 7 juillet, 8 h. 06 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	92	Louisville, Ky	86
Atlanta	75	Memphis, Tenn	89
Jackson, Tenn	96	Mobile, Ala	85
Cairo, Ill	84	Montgomery, Ala	93
Chattanooga, Tenn	85	Nashville, Tenn	83
Vicksburg, C	86	New Orleans, La	79
Davenport, Iowa	82	Omaha, Neb	80
Dubuque, Iowa	83	Pittsburgh, Pa	83
Galveston, Texas	82	Savannah, Ga	86
Indianola	90	Shreveport, La	81
Keokuk, Iowa	87	St Louis, Mo	84
Key West, Fla	91	St Paul, Minn	80
La Crosse, Wi	80	Vicksburg, Miss	94
Leavenworth, Kns	82	Yankton, T	83

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux au plus basses).

Augusta	5.00	Nashville, Tenn	28.08
Cairo, Ill	33.08	New Orleans	7.06
Chattanooga, O	10.08	Omaha, Neb	17.00
Davenport, Io	12.01	Pittsburgh, Pa	4.00
Keokuk, Iowa	15.03	Shreveport, La	12.01
La Crosse, Wis	7.01	St Louis, Mo	25.01
Leavenworth, K	15.02	St Paul, Minn	6.00
Louisville, Ky	8.08	Vicksburg, Miss	27.10
Memphis, Tenn	23.05	Yankton	12.08

* A au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures :

MARIAGES—John J. Danahay à Mlle Mary McEntee.

Robert Anderson à Mlle Agnès Pender.

NAISSANCES—Mme Hugh McCabe, un garçon 4 avril.

Mme A. Schulingkamp, un garçon, 4 juillet.

J. T. Burgess, un garçon, 5 juillet.

G. Assale, un garçon, 15 mai.

DÉCÈS—Johnson Hicks, c., 28 ans, rue Willow, près la rue Erato.

Lizzie Redwood, c., 2 ans, No 215 rue Claiborne.

Mme Emma Rassel, 53 ans, coin des rues Derbigny et St-Pierre.

Jacob Kady, 20 mois, rue Bons-Enfants, près la rue Pauline.

Charles Hendricourt, 9 mois, No 202 rue Dryades.

Marie V. Marina, c., 1 an, No 121 rue Quartier.

Mme H. C. Colomb, St-Jacques.

George N. Walsh, 25 ans, No 171 rue Bienville.

Mme Vve H. Plaut, 75 ans, rue Marigny, près Craps, nativité d'Allemagne.

Geo. Coos, 58 ans, No 102 rue Frout, nativité de Dannemarck.

Edw. Johnson, c., 13 mois, No 184 rue Laurel.

Cour criminelle.—A la cour criminelle supérieure, le grand juri a trouvé lieu à poursuivre Henry Planchard sous deux accusations de détournement.—Il a été visiter les édifices publics avant de présenter son rapport.

Thomas Brown est accusé de voies de fait; John Crowby et Owen O'Brien, de port d'armes cachées.

A la première cour de district, Fred. Seibert et John Baker, accusés de vol, se sont déclarés innocents.

Louise Meyer, c., convaincue d'avoir, le 18 avril, volé une bague en diamant au major Robert Strong, a la résidence de celui-ci, a été condamnée à deux mois de prison de paroisse.

Kate Perry, accusée de voies de fait, s'est reconnue coupable d'attaque. Elle a fourni un cautionnement en attendant la sentence.

Le jugement de P. Sullivan, accusé d'emprisonnement illégal, a été remis à une autre date.

Cour du juge Miltenberger.—Antoine Smithmarsh, accusé de n'avoir pas rendu à John Gueydan, No 20 de la rue Front, compte de $4 50, valeur de deux fromages qu'il avait été chargé de vendre, et qu'il a vendus, ayant renoncé à l'instruction préliminaire, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

C. E. Powell, qui un affidavit accusait de parjure, a été honorablement acquitté.

Mary Cadres, accusée d'avoir permis que des chiens féroces rodassent dans les rues, a été renvoyée de la plainte.

Albert O'Brien, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Anton Bauman, accusé de menaces ; James Reeves, de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite. A défaut de cautionnement, ils passeront vingt jours en prion.

Le juge a acquitté John Coleman, Wm P. Hogan et John Schaeffer, accusés d'avoir détérioré certaines propriétés appartenant à la ville ; John Driscoll et Thomas Moohan accusés d'attaque à main armée.

A. Edwards, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

John O'Brien, accusé d'avoir assailli sa femme ; Wm Feeney, d'attaque à main armée—ont été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Chas. Starks, pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a dû fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa comparution le 14 du courant.

Mary Miller a été condamnée à une amende de $2,50 ou à cinq jours de prison de paroisse pour s'être enivrée.

Paragraphes.—L'opposition de la société des contribuables de la Nouvelle-Orléans à la conversion de la dette totale de la municipalité en "bonds" ou obligations, a été, hier, le principal sujet des entretiens.

—Le juge Roman a condamné à vingt-cinq piastres d'amende ou trente jours de prison un monsieur qui s'était trop souvent désaltéré et avait interrompu le concert du West End, à l'extrémité du nouveau canal.

—La police semble vouloir faire une guerre acharnée aux chiens féroces.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $90,862,20, dont $5,552 33 provenant du département du revenu intérieur, $211, en or, 670 33 en argent et $817, en billets, provenant de la douane, $17,667 95 du bureau de poste, $65,943 59 de différentes sources.

—Les voleurs de poules, coqs, dindons et canards ont envahi le troisième district, et y vont promptement au besogne.

—A propos du pique-nique que doivent donner les Mitchell Rifles, dimanche prochain, au Oakland Park, une correspondance s'est échangée entre M. Moran, au nom des Mitchell Rifles, et le chef de police Boylan. M. Moran veut absolument que le chef de la police envoie un certain nombre d'agents de police au Oakland Park pour y maintenir l'ordre pendant le pique-nique sans que les Mitchell Rifles aient à en payer les frais. S'il fallait absolument payer les dits agents, M. Moran demande au chef de police de lui indiquer le montant, qu'il paierait alors, mais sous protêt.

Le chef de police a répondu à M. Moran qu'il ne pouvait lui accorder sa demande, attendu qu'il avait à peine assez d'officiers de police pour faire le service régulier des différents precints ; les seuls qu'il pourrait envoyer au Oakland Park, seraient des surnuméraires qui ne sont pas inscrits sur les cadres de la police, qui ne reçoivent aucune paie régulière, et touchent une paie spéciale toutes les fois qu'ils sont employés. Or, il lui, chef de police, ni la ville, n'ont d'argent pour rétribuer ce service spécial. Il faut donc que les Mitchell Rifles se chargent de ces frais.

En toutes, il déclare en terminant, que quand bien même M. Moran consentirait à payer les dits surnuméraires, lui, chef de police, ne les y enverra pas, à moins que l'injonction prise par M. Geo. L. Bright, à la Cinquième Cour de District ne soit mise de côté.

—Hier matin, des voleurs se sont introduits à bord d'un chaland amarré au pied de la rue Thalie et y ont enlevé une paire de rames et un paquet de corde ; quelques heures après l'officier Shesley les a retrouvés dans un esquif sous le quai au pied de la rue Terpsichore.

—Le coroner Bezon commencera ce soir à six heures et demie l'enquête de Robert Burton, qui a été tué samedi passé au coin des rues Français et Roman.

—Hier, à midi, Thomas Hodgson a essayé de se suicider en se jetant dans le fleuve du ferry de la rue du Canal. Il en a été empêché par le collecteur du bateau.

—James Norton ou Skinner Norton, n'ayant aucun moyen d'existence, a été arrêté au coin des rues Joséphine et Tchoupitoulas.

—Il y a un énorme trou dans la rue Sorapuru, entre les rues Annonciation et Chippewa.

—Wm Shea, accusé de bris de paix, a été arrêté au coin des rues Dryades et Melpomène.

—Hier matin, des voleurs ont essayé de s'introduire chez M. N. Glasser, au coin des rues Peter et Oliver, à Algier.

—Plusieurs coups de pistolet ont été tirés, hier matin, près du "ferry" du troisième district.

—Dan Jordan, c., accusé d'être dangereux et suspect, et de n'avoir aucun moyen d'existence, a été arrêté à Algier et écroué à la station du huitième precinct.

—Carrie Perrens et Delia August (la première est de couleur), pour s'être battues et avoir troublé la paix, ont été arrêtées au coin des rues Tchoupitoulas et Bellecastle.

—Wm. Benjamin, vieux nègre, âgé de soixante-douze ans, a été arrêté au coin des rues Delachaise et Magasins, pour s'être enivré, avoir troublé la paix et s'être servi d'un langage obscène.

—Wm. Vanhorn, accusé de s'être battu et d'avoir troublé la paix, a été écroué à la station du septième precinct.

—Sam. Williams a été arrêté à l'encoignure des rues Poydras et Bassin; il est accusé de bris de paix.

—Madeline Herr, que l'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été arrêtée dans la rue Trémé, entre les rues Bayou et Prculines.

—Les ponts des coins des rues Rocheblave et Quartier, Hôpital et Derbigny, Claiborne et Douane, St. Louis et Roman, Claiborne et Toulouse—sont en très mauvais état.

—A la deuxième cour, la succession de Ladislaus Szabary est ouverte.

—C'est aujourd'hui qu'a lieu, à Philadelphie, la lutte entre Musgroye et Mumford, les deux fameux rameurs de la Nouvelle-Orléans.

—Notre bureau de poste expédiera une malle pour la Chine et les Grandes Indes, par deux steamers qui doivent partir de San Francisco, le premier le 15, le second le 31 juillet.

Ventes inscrites au bureau de l'auditeur des aliénations :

Veuve et héritiers de James Trumpy à Caspar Trumpy, un terrain avec bâtisses, 32x90, rue Royale, entre Kaghein et Port $1,500

William Grant à William H. Chaffe, deux terrains et bâtisses, 64x91, rue Général Taylor, près Pitt.....$1,000

Franklin F. Mandal à Mme Joséphine McLendon, un terrain et bâtisses, 25x92, rue Gravier, entre Carondelet et Baronne $500

L'Aumônerie Militaire.

Nous lisons dans la *République française* :

C'est lundi prochain que le Sénat doit aborder la discussion du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés et tendant à la suppression de l'aumônerie militaire. Nous avons sous les yeux le texte arrêté par la commission chargée de l'examen de ce projet ; il est le même que celui qui est sorti des délibérations de la Chambre des députés. Il nous suffit donc de rappeler que la proposition a pour objet de faire disparaître les aumôneries de l'armée en temps de paix, sauf dans les rassemblements de troupes distants de plus de cinq kilomètres des églises paroissiales les plus peuplées, ainsi que dans certains établissements militaires. La loi édicte encore qu'en cas de mobilisation des ministres des différents cultes pourront être attachés aux armées, corps d'armée et divisions en campagne, mais sans aucune distinction hiérarchique.

Nous avons déjà eu malheureusement de si nombreuses occasions de montrer les dangers de la loi du 3 juin 1874 sur l'aumônerie militaire que, malgré l'importance toute politique qui s'attache à la décision du Sénat sur le maintien ou l'abrogation de cette loi, il nous eût paru superflu de revenir encore une fois sur une institution considérée à bon droit par le parti ultramontain comme la plus précieuse de ses conquêtes et le plus fécond de ses moyens de propagande. Mais la nouvelle attitude de ce parti nous fait un devoir de bien préciser la question.

L'aumônerie militaire, nous l'avons dit souvent, est aussi inutile que dangereuse. Elle est inutile, car l'armée a su s'en passer pendant plus de quarante ans, et d'ailleurs la loi sur le recrutement contient un article qui assure à l'homme présent sous les drapeaux toute liberté pour accomplir ses devoirs religieux. Elle est dangereuse parce qu'elle introduit dans les troupes un élément indépendant de l'autorité militaire ; parce qu'elle donne accès dans les casernes à un corps étranger qui prétend substituer son action morale à celle des chefs et qui sous prétexte de religion, met en présence deux disciplines, celle de l'armée et celle de Rome, dont l'une doit nécessairement vaincre ou détruire l'autre; parce qu'enfin elle prend son mot d'ordre hors de France et que son état-major est composé de personnes appartenant à des congrégations non autorisées dont le drapeau est celui de la contre-Révolution. A point de vue national, comme au point de vue militaire, l'institution est donc absolument condamnée et la Chambre des Députés a voté à une immense majorité la loi portant abrogation de l'acte par lequel l'Assemblée nationale l'avait créée. C'est ce que M. Foucher de Careil a démontré dans le remarquable exposé des motifs de la proposition sur laquelle la Chambre haute délibèrera prochainement. Nul doute, que si cette puissante argumentation est portée à la tribune, le Sénat ne cède au courant profond de l'esprit public français qui demande impérieusement la suppression de l'aumônerie militaire ! Nul doute qu'il n'entende cette grande voix de l'opinion réclamant la disparition du plus efficace des moyens d'action dont disposent les partis hostiles à la République !

—Flegme britannique :

Un jeune ménage parisien qui voyage en Suisse se lie avec un gentleman, et les excursions se font à trois.

Au bout de quelques jours, la jeune femme est prise d'une rage de dents des plus violentes. On cherche un dentiste partout, et, après vingt-quatre heures de supplice, on se décide à retourner à Genève, où un praticien guérit la malade par l'extraction d'une molaire.

L'Anglais examine alors la dent et déclare qu'on pouvait la conserver.

Etonnement du mari qui s'écrie :

—Mais vous êtes donc dentiste !

—Oui, répond l'Anglais, mais je n'exerce plus : ma fortune est faite.

—Pendant les guerres de l'empire, "quand les maris et les frères étaient en Allemagne...." Marforio rencontre Pasquine.

—Que cherches-tu ?

—De l'huile pour ma lampe.

—Tu en trouveras partout.

—Erreur ! Napoléon l'a tout employée pour oindre les rois et faire frire les républicains.

—Entre boulevardiers :

—X... et Z... les banquiers, mauvaise réputation, n'est-ce pas ?

—Détestable ! Ainsi, moi qui ai passé ma vie à devoir de l'argent, ils m'en doivent. Quelles canailles !

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Quarante démissions de magistrats.

Le comité sur l'amnistie.

Cinq cent mille francs votés pour la fête du 14 juillet.

Troubles dans le conseil municipal de Paris.

Paris, 6—Le comité chargé du projet de loi de l'amnistie a tenu une seconde séance dans laquelle il a pris une décision à peu près contraire à la précédente. Il y a été résolu d'adopter le projet Labiche, tel qu'il avait été primitivement présenté. Seulement au lieu de fixer l'époque des grâces à trois mois, elle en fixe le dernier jour au 14 juillet.

Ce rapport sera discuté, demain, à la Chambre des Députés.

La Chambre a aussi voté 500,000 francs pour la fête du 14 juillet.

Le nombre des magistrats qui ont demandé leur démission qui ne pas prendre part à l'exécution des décrets, s'élève à 110.

Hier, au conseil municipal de Paris, le président, M. Thuillier, a blâmé le comité chargé de préparer un plan de reconstruction du conseil municipal d'avoir communiqué ce plan aux journaux avant de l'avoir communiqué au conseil lui même. Il s'en est suivi une vive discussion à l'issue de laquelle M. Thuillier a annoncé son intention de donner sa démission.

Menaces de manifestations communardes.—Probabilité d'un compromis sur la question d'amnistie.

Paris, 7—Une dépêche dit que des tentatives sont faites pour arriver à former un rassemblement de communards au cimetière du Père Lachaise, le 14 juillet.

On croit que le Sénat est alarmé de la situation, et se trouve actuellement disposé à céder devant la nécessité.

Paris, 7—L'irritation causée dans la gauche avancée et dans la gauche extrême par l'adoption au Sénat de l'amendement au projet d'amnistie, est fort apaisée. On croit plus que jamais à la possibilité d'un compromis.

Le comité de la Chambre adopte l'amendement Labiche.

Paris, 7—La Chambre des députés a adopté le rapport définitif du comité sur le contre-projet d'amnistie du sénateur Labiche, seulement la conférence limite au 14 juillet le temps pour accorder toutes les grâces.

Paris, 7—Dans les débats qui ont précédé le vote sur le rapport du comité d'amnistie, M. de Cassagnac a maintenu que le ministère ayant été battu au Sénat, devait se retirer.

M. de Freycinet a expliqué l'attitude prise par le gouvernement.

Samedi dernier, les membres du Sénat ont voté pour l'amendement qui exclut de l'amnistie les assassins, les incendiaires, par peur de certaines menaces, bien qu'ils sentissent la difficulté de le faire passer. Il pense, cependant, que le projet de loi, tel qu'il a été amendé, peut servir de base à un compromis.

Les bonapartistes ont dit qu'ils voteraient pour l'amendement du comité.

La République Française et la question Grèce-Turque.

Paris, 7—La République Française dit que le refus du sultan d'obéir aux puissances équivaudrait à la dissolution de son empire et à la déchéance de sa race. En dehors d'un refus absolu du sultan, l'intervention active des puissances n'est pas nécessairement requise. En supposant que la Porte se déclare incapable de livrer le territoire accordé à la Grèce, cette dernière peut parfaitement s'en emparer elle-même, et nous ne voyons pas comment la paix de l'Europe pourrait en être troublée.

Bonne récolte en Irlande.

Paris, 7—Une dépêche de Dublin annonce que le temps a été très favorable, cet été, aux récoltes dans toute l'étendue de l'Irlande.

On compte sur une abondante récolte de pommes de terre. Quant aux céréales, en général, elles donnent les plus belles promesses.

Les récoltes en France.

Londres, 7—Les rapports sur les récoltes en France sont très satisfaisants. Celle du blé sera peut-être faible dans certaines districts, mais celle de l'orge sera très abondante.

Les poursuites contre M. Bradlaugh.

Londres, 7.—On affirme que la première poursuite contre M. Bradlaugh, pour avoir voté à la Chambre, lui a été servie avant qu'il n'eût voté, et qu'elle peut être, par conséquent, annulée ; et que la seconde lui a été servie à la Chambre même, ce qui la rend nulle de fait. Il est probable, cependant, que M. Bradlaugh sera traduit en première pour en finir avec cette question.

Londres, 7.—Cette après-midi, à la Chambre des Communes un bill de M. Eugène Collins pour un emprunt de 30,000 francs devant être consacrés au développement des pêcheries Irlandaises. L'amendement a été rejeté par la majorité de 172 votes contre 125.

Opposition au bill des compensations irlandaises.

Londres, 7—Le Daily Telegraph dit : Il y a en, hier, un conseil de cabinet. On a discuté la question du bill des compensations à accorder aux Irlandais. On croit que le bill rencontrera une vive opposition.

La taxe sur la mouture en Italie.

Londres, 7—Une dépêche de Rome au Times dit : A la Chambre des Députés, le ministre des finances, répondant aux objections contre l'abolition de la taxe, attendu que l'état des finances du pays ne le permettent pas, et que le budget des recettes avait été systématiquement exagéré, a dit que les recettes en 1879 excédaient les évaluations de 8,000,000 de francs et que les comptes pour l'année 1879 accusaient un surplus de 6,000,000 de francs.

Expédition russe contre la Chine.

St-Pétersbourg, 7—Des nouvelles sont parvenues à Norpu, suivant lesquelles la Chine aurait enrôlé 6000 Kaugamans pour réparer les routes. On rapporte aussi que le général Kauffmann était parti de Tashkend pour aller inspecter les troupes russes à Dennreschensk et de la marcher sur Kuljs, à la rencontre des Chinois. Son état-major pour cette campagne est déjà choisi.

Note collective au Maroc.

Madrid, 7—Les puissances ont approuvé la note collective au gouvernement du Maroc. Cette note demande la liberté religieuse pour tous les sujets du sultan.

Le Pape n'accepte pas la démission du cardinal Nina.

Londres, 7—Un télégramme de Rome à l'agence Reuter affirme que le Pape n'acceptera pas la démission du cardinal Nina, son secrétaire d'Etat. Le ministre belge est parti pour Bruxelles, après avoir retiré les insignes de la légation.

Refus positif de la Porte d'accepter les décisions du Congrès de Berlin.—Guerre probable entre la Turquie et la Grèce.

Londres, 7.—Une dépêche de Constantinople dit : Vakih annonce que la décision de la conférence a été communiquée au ministre turc à Berlin, lequel avait reçu pour instruction de déclarer que le tracé nouveau des frontières était inacceptable.

Une dépêche de Vienne dit que l'on regarde dans les cercles diplomatiques la guerre entre la Turquie et la Grèce comme certaine. Cette guerre aboutira fatalement à la dissolution de la Turquie. Une dépêche de Berlin regarde également cette guerre comme inévitable. Les nouvelles de l'Orient sont alarmantes.

Une dépêche de Bulgarie dit : L'union de la Bulgarie à la Roumélie Orientale, avec l'aide d'officiers russes, sera suivie d'une entrée de l'Autriche dans Novi-Bazar, avec intention de pénétrer plus avant, au-delà d'Autrovitza. L'Allemagne, dit-on, soutiendra l'Autriche.

Londres, 7.—Dans un éditorial, le Times dit que les concessions de territoire par la Porte à la Grèce et au Monténégro et l'établissement de réformes en Turquie doivent être poursuivis avec persistance. C'est une impérieuse nécessité imposée par la situation que les forces combinées de l'Angleterre déploient la patience et la fermeté nécessaires ; qu'il soit bien entendu que, s'il en est nécessaire, des mesures plus énergiques encore soient prises contre elle. L'intérêt seul devrait engager le sultan à se soumettre.

Préparatifs de guerre.

Londres, 7—Une dépêche de Constantinople au Daily Telegram dit : par ordre du ministre de la guerre, Reouf Pacha, gouverneur d'Andrinople, a commencé la mobilisation du 2me corps d'armée.

Il espère avoir, vers le 20 courant, un effectif de 21,000 hommes, trois escadrons de cavalerie et 33 canons, le tout prêt à entrer en campagne. Les bureaux d'enrôlement des volontaires ont été ouverts dans tout le vilayet d'Andrinople, le 28 du mois dernier.

Les retours des deux premiers jours accusent 1300 hommes enrôlés.

Les troupes sont arrivées constamment à Andrinople pendant toute la durée de la semaine de Boulask et de Constantinople pour être envoyées à la frontière.

Une dépêche de Constantinople au Standard dit : M. Goschen est convaincu que si l'on ne fait aucune démonstration armée, on ne pourra faire céder la Porte.

Concentration des troupes grecques sur la frontière turque.

Athènes, 7—L'enrôlement des volontaires, surtout en Epire et en Thessalie, marche rapidement. Les troupes se concentrent sur la frontière ouest et est, pour faire face aux concentrations des troupes turques, en même temps que pour pouvoir se le transporter. On suppose que la Porte se déclare incapable de livrer le territoire accordé à la Grèce, cette dernière peut parfaitement s'en emparer elle-même, et nous ne voyons pas comment la paix de l'Europe pourrait en être troublée.

Croiseurs russes dans les mers de Chine.

Le croiseur russe Yarmiloff, maintenant à Marseille, doit partir prochainement pour rejoindre la flotte du Pacifique. Le Russie qui vient justement de faire voile pour Bladivstock, a emporté huit millions de cartouches, dix milles mines sous-marines pour la défense des ports et des côtes, et deux bateaux torpilles. Ce sera le sixième croiseur qui se trouvera dans le Pacifique. On croit qu'il en partira douze autres pour la même destination.

St-Pétersbourg, 7—L'Invalide Russe dit : Des avis télégraphiques du Turkestan ne confirment nullement les rapports reçus par la voie de l'Inde, et suivant lesquels les Russes auraient été défaite par les troupes chinoises. Le fort Jaak Hurgal, près du fort Naryn, a été dernièrement saccagé par les Musulmans. De là vient sans doute la nouvelle de la prise du fort Naryn par les Chinois.

Juré noir récusé par un noir.

Atlanta, 7—A la cour suprême, aujourd'hui, un nègre, juré, a été appelé pour servir, lui, douzième, avec onze citoyens fort connus. Il fut nommé président et rendit comme tel un verdict de culpabilité pour vol avec effraction contre un noir.

Dans l'affaire suivante, il fut récusé par un autre noir, accusé cette fois de meurtre. L'accusé a déclaré qu'il n'en voulait pas dans une affaire où il s'agissait de sa vie. L'incident a fait du bruit et je jury a été obligé de s'adjoindre un nouveau membre.

Réintallation du général Smith commissaire de police.

New York, 7—Le général Smith destitué du poste de commissaire de police par le maire Cooper, et réinstallé depuis par les tribunaux à reparu à son bureau aujourd'hui et y a été acclamé par une foule de politiciens.

Le jeûne de quarante jours.

New York, 7—Le Dr. Tanner en est à son dixième jour de jeûne à 2 heures ; il paraissait bien, son pouls était normal et marquait de 98 à 99.

Mobile, 7—Un nègre du nom de Sylvester a été arrêté, hier, à Pensacola, sous l'accusation d'avoir tué un officier le 27 mai dernier.

Les bonapartistes ont dit qu'ils voteraient pour l'amendement du comité.

La République Française et la question Grece-Turque.

Paris, 7—La République Française dit que le refus du sultan d'obéir aux puissances équivaudrait à la dissolution de son empire et à la déchéance de sa race. En dehors d'un refus absolu du sultan, l'intervention active des puissances n'est pas nécessairement requise. En supposant que la Porte se déclare incapable de livrer le territoire accordé à la Grèce, cette dernière peut parfaitement s'en emparer elle-même, et nous ne voyons pas comment la paix de l'Europe pourrait en être troublée.

Bonne récolte en Irlande.

Paris, 7—Une dépêche de Dublin annonce que le temps a été très favorable, cet été, aux récoltes dans toute l'étendue de l'Irlande.

On compte sur une abondante récolte de pommes de terre. Quant aux céréales, en général, elles donnent les plus belles promesses.

Les récoltes en France.

Londres, 7—Les rapports sur les récoltes en France sont très satisfaisants. Celle du blé sera peut-être faible dans certaines districts, mais celle de l'orge sera très abondante.

Les poursuites contre M. Bradlaugh.

Londres, 7.—On affirme que la première poursuite contre M. Bradlaugh, pour avoir voté à la Chambre, lui a été servie avant qu'il n'eût voté, et qu'elle peut être, par conséquent, annulée ; et que la seconde lui a été servie à la Chambre même, ce qui la rend nulle de fait. Il est probable, cependant, que M. Bradlaugh sera traduit en première pour en finir avec cette question.

Londres, 7.—Cette après-midi, à la Chambre des Communes un bill de M. Eugène Collins pour un emprunt de 30,000 francs devant être consacrés au développement des pêcheries Irlandaises. L'amendement a été rejeté par la majorité de 172 votes contre 125.

Opposition au bill des compensations irlandaises.

Londres, 7—Le Da